



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE  
Place du Professeur Robert Debré - 30029 NIMES Cedex 9

Nîmes, le 12 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 MAI 2011

## JOURNEE DU HANDICAP dans la Fonction Publique



« Handicap et Fonction publique, la volonté de réussir » : c'est le thème de la 1<sup>ère</sup> journée du handicap dans la fonction publique.

Lancée à l'initiative de François BAROIN, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Porte-parole du Gouvernement et de Georges TRON, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique.

- **Le CHU de Nîmes gère en permanence près de 300 emplois adaptés**

Car l'insertion et le maintien dans l'emploi sont une préoccupation majeure du CHU de Nîmes depuis de nombreuses années

- Depuis 2008, une cellule « Conditions de travail », est active au sein de l'établissement. Un ergonome, un chargé des conditions de travail et une psychologue du personnel sont spécifiquement missionnés sur l'analyse des situations de travail.

- En 2010, le CHU de Nîmes décide d'améliorer son dispositif et lance l'élaboration de son **PIME** - Plan d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi - **2011-2014**.

L'élaboration du PIME s'est inscrite dans le cadre d'un projet interrégional initié par l'ANFH, Association Nationale de la Formation Hospitalière, en collaboration avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). 30 établissements hospitaliers des régions PACA et Languedoc-Roussillon ont adhéré à ce projet, financé par le FIPHFP.

- **Le PIME 2011-2014 du CHU de Nîmes.**

**Objectif majeur :** Développer la recherche de solutions d'adaptation de poste, en amont de toute réflexion à un repositionnement.

1. Permettre le maintien de l'agent à son poste de travail, dans la mesure des possibilités du service  
→ Participation active du médecin du travail et de la psychologue du personnel.
2. En 2<sup>ème</sup> temps, repositionnement : garder l'agent au sein de l'établissement en trouvant avec lui SA reconversion sur un autre poste de travail voire une autre fonction → rôle primordial du référent handicap.
3. Développer les partenariats avec des prestataires externes dans le cadre du maintien de l'emploi (Maison Départementale des Personnes Handicapées -MDPH, ...)

**En 2011, priorité aux actions de sensibilisation :** Organisation d'une Journée thématique de sensibilisation à destination de l'ensemble des agents et du grand public.

Durant la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEPH), du 15 au 18 novembre 2011, avec nos partenaires (MDPH, associations, ...)

### Contacts presse :

Claire Lejeune, responsable de communication, 04 66 68 30 91  
claire.lejeune@chu-nimes.com

Annie Ramperez, chargée de communication, 04 66 68 30 82  
annie.ramperez@chu-nimes.com